Message quatre

Héritiers de Dieu

Lecture biblique : Ga 3.29 ; 4.7 ; Rm 8.17 ; Ep 1.18 ; Tt 3.7

I. Un héritier est quelqu'un qui a le droit légal d'hériter la propriété, les biens ou le titre d'une autre personne quand celle-ci décède.

II. Le sens littéral du mot « héritier » est « quelqu'un qui a été désigné pour recevoir un héritage ».

III. Les croyants deviennent des héritiers :

A. Puisque nous sommes renouvelés par la régénération pour recevoir l'essence divine, nous sommes aussi faits héritiers de Dieu, ceux qui sont qualifiés pour hériter de la propriété de Dieu le Père (Rm 4.14 ; 8.17 ; Ga 3.29 ; 4.7), selon l'espérance de la vie éternelle (Tt 3.7).

B. La vie éternelle, qui est notre jouissance dans cet âge et notre espérance dans l'âge qui vient, n'est pas là juste pour que nous vivions et nous réjouissions de Dieu dans cet âge, mais aussi pour que nous héritions de toutes les richesses de ce que Dieu est pour nous dans l'âge suivant et dans l'éternité. De ce fait, nous avons l'espérance de la vie éternelle.

C. Selon cette espérance, nous sommes faits héritiers de Dieu pour hériter de toutes Ses richesses pour l'éternité.

IV. Dans la Bible, un héritier est quelqu'un qui reçoit la propriété de plein droit :

A. Un héritier de Dieu est le bénéficiaire d'une promesse d'héritage de la part de Dieu, né dans Sa famille au moyen de la foi en Christ.

B. L'expression « héritiers de Dieu » signifie hériter de la vie éternelle, du royaume de Dieu, et des bénédictions spirituelles, souvent décrits comme étant des cohéritiers avec Christ.

C. Dans la Bible, un héritier est quelqu'un qui reçoit un héritage, typiquement un fils ou un membre désigné de la famille, qui prend possession de la propriété du père, de ses droits et de ses responsabilités.

D. En termes spirituels, cela décrit les croyants nés dans la famille de Dieu qui, en tant que cohéritiers avec Christ, reçoivent les promesses du salut, de la vie éternelle et du royaume de Dieu.

V. Les versets ci-après sont des versets bibliques clés sur le sujet des « héritiers de Dieu » :

A. « Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers ; d'une part, héritiers de Dieu ; d'autre part, cohéritiers de Christ, si effectivement nous souffrons avec lui, afin que nous soyons aussi glorifiés avec lui »—Rm 8.17 :

1. Cela montre qu'il y a une condition à remplir pour être des héritiers.
2. Nous ne sommes pas des héritiers simplement du fait que nous sommes enfants de Dieu.
3. Plutôt, après être nés pour être des enfants, nous avons besoin de grandir dans la vie pour devenir des fils, et ensuite de connaître la souffrance afin que nous soyons glorifiés pour devenir des héritiers légitimes.

B. « Tu es […] fils, et si tu es fils, tu es aussi héritier par Dieu »—Ga 4.7 :

1. Le croyant du Nouveau Testament n'est plus un esclave pour qu'il œuvre sous la loi, mais est un fils selon la vie et sous la grâce.
2. Les croyants du Nouveau Testament deviennent héritiers de Dieu non pas au travers de la loi ni de leur père selon la chair, mais par Dieu, même le Dieu trinitaire : par le Père qui envoya le Fils et l'Esprit (v. 4, 6), par le Fils qui a accompli la rédemption pour la filialité (v. 5), et par l'Esprit qui a accompli la filialité en nous (v. 6).

C. « Et si vous êtes à Christ, vous êtes alors la semence d'Abraham, héritiers selon la promesse »—3.29 :
1. Pour être la semence d'Abraham, nous devons venir de Christ, être une partie de Christ.
2. Du fait que nous sommes un avec Christ, nous sommes la semence d'Abraham, les héritiers selon la promesse qui héritent de la bénédiction que Dieu avait promise, laquelle est l'Esprit tout-inclusif comme le parachèvement ultime du Dieu passé par un processus, comme notre portion.
3. Dans le nouveau testament, les croyants qui sont les élus de Dieu et ont atteint la majorité, sont de tels héritiers, non pas sous la loi, mais en Christ.

VI. Examinons à présent le statut des croyants en tant qu'héritiers de Dieu :

A. Christ est l'Héritier de toutes choses (He 1.2), et les croyants sont destinés à être les cohéritiers avec Christ.

B. Après avoir été sauvés, nous sommes enfants de Dieu, fils de Dieu, participants de la nature divine et héritiers de Dieu.

C. Lorsque nous atteindrons l'étape de la croissance où nous serons cohéritiers avec Christ, nous serons glorifiés.

D. « Afin que, justifiés par sa grâce, nous devenions héritiers selon l'espérance de la vie éternelle »—Tt 3.7 :
1. Les héritiers dans Tite 3.7 font référence non seulement à des fils, mais à des héritiers qui sont qualifiés pour hériter de la propriété du Père—Rm 4.14 ; 8.17 ; Ga 3.29 ; 4.7.
2. De tels héritiers sont nés (Jn 1.12-13) de la vie éternelle de Dieu (3.16).

E. Les croyants sont devenus des héritiers de Dieu par la régénération, dans la résurrection de Christ—11.25 :
1. Lorsque Christ fut ressuscité, nous, Ses croyants, fûmes ressuscités avec Lui—Ep 2.6.
2. Dans Sa résurrection, Il impartit la vie divine en nous et nous rendit pareils à Lui selon la vie et la nature.
3. Il s'agit du facteur premier de notre régénération pour devenir héritiers de Dieu.

F. Dans leur statut en tant qu'héritiers de Dieu, les croyants partagent avec tous les saints dans la lumière le Dieu trinitaire corporifié en Christ comme leur portion—Col 1.12.

G. Actes 26.18 parle du pardon des péchés et d'un héritage parmi ceux qui ont été sanctifiés par la foi en Christ.

H. Cet héritage divin est le Dieu trinitaire avec tout ce qu'Il possède, tout ce qu'Il a fait et tout ce qu'Il fera pour Ses rachetés.

I. En tant qu'héritiers de Dieu, les croyants seront aussi glorifiés avec Christ—Rm 8.17b :
   1. Christ est maintenant dans la gloire.
   2. Finalement, nous serons amenés dans la gloire et glorifiés avec Christ.
   3. Lorsque nous serons glorifiés, le corps de notre humiliation sera transfiguré en un corps glorieux—Ph 3.21.
   4. La vie qui est en nous comme une semence, est la vie de gloire. C'est Christ en nous, l'espérance de la gloire—Col 1.27.
   5. Lorsque nous aurons été imprégnés et saturés par l'élément de gloire, cette gloire émanera de nous. Voilà ce que signifie pour nous, les héritiers de Dieu, d'être glorifiés avec Christ.

J. La jouissance de l'héritage divin par les croyants se terminera par eux qui deviennent l'héritage de Dieu—Ep 1.18:
   1. En tant qu'héritiers de Dieu, les croyants sont cohéritiers avec Christ selon la promesse et l'espérance de la vie éternelle, au moyen de la justification par la grâce de Christ et la régénération dans la résurrection de Christ.
   2. Éphésiens 1.18 indique que l'héritage de Dieu est dans les saints.
   3. En tant que ceux qui sont l'héritage de Dieu, nous avons été scellés du Saint-Esprit—v. 13.

K. Nous remercions le Seigneur de nous avoir amenés profondément dans la vérité concernant les croyants comme les héritiers de Dieu.

© 2026 Living Stream Ministry